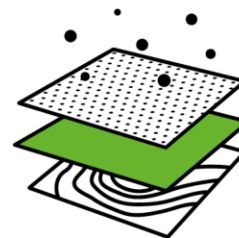




MINISTÈRES
TERRITOIRES
ÉCOLOGIE
LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PLANIF
TERRITOIRES**

Imaginons ensemble
nos territoires de demain

3^E ÉDITION

LES RENCONTRES NATIONALES

« LA PLANIFICATION LOCALE COMME BOUSSOLE »

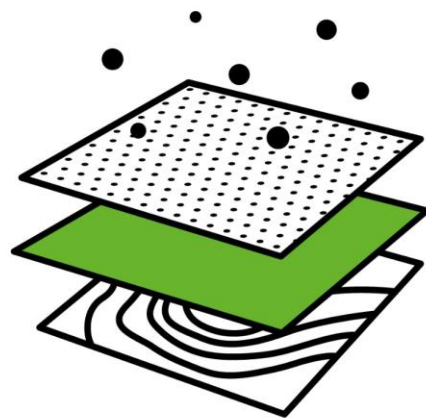
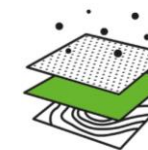
Engageons-nous dès maintenant pour créer le cadre de vie de demain

5 DÉC. 2024 9H30 - 17H30

Espace Diderot // Paris - 12^e

En partenariat avec





RENATURER

Principes et méthodologie

Etude Fédération des SCoT

METHODOLOGIE

Etat des lieux

- Etat des lieux bibliographique
- 20 entretiens sur des actions de renaturation

Ateliers

- 7 ateliers de travail et d'échanges (*connaissances nécessaires, secteurs de renaturation, mener une opération de renaturation, assurer pérennité et adaptation de la renaturation, mobiliser les acteurs, financement et gouvernance, construire la trajectoire de renaturation*)
- Représentants des SCoT, experts et partenaires institutionnels (Ministère, OFB, ADEME, FNAU, France urbaine, Fédération des PNR, FN SAFER, Cerema, Sol Paysage, CDC Biodiversité, LIDL, Groupe Casino (FCD), Alliance HQE, Institut de la Transition Foncière, ADGCF, CNFPT, etc.)

QU'EST-CE QUE LA RENATURATION ?

La renaturation au titre du ZAN

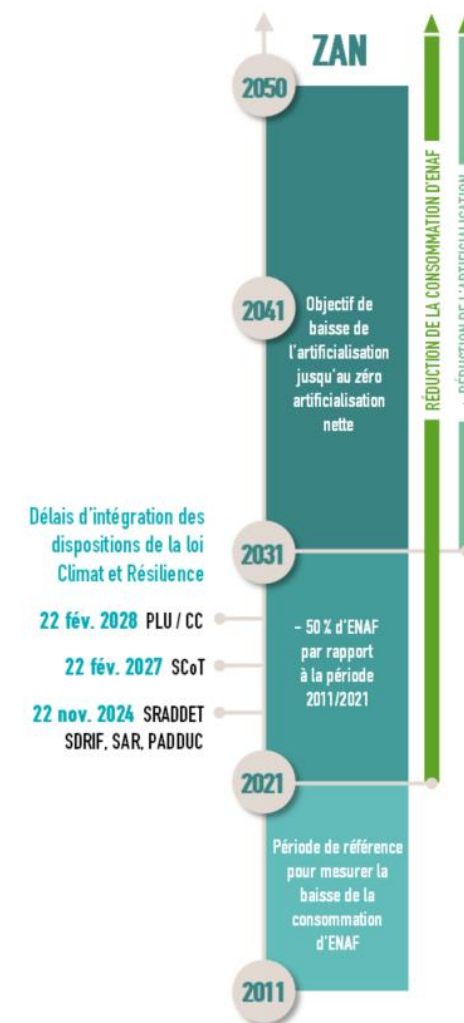
« actions ou opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé ». Loi Climat et Résilience

Entre 2021 et 2031 :

- Diviser par 2 la consommation d'ENAF d'ici 2031 par rapport à 2011/2021
- Transformer des espaces urbanisés en ENAF qui pourront venir en déduction des espaces consommés dans les objectifs des documents de planification et d'urbanisme

A partir de 2031 :

- Réduire l'artificialisation des sols, entre 2031-2041 puis 2041-2050, jusqu'au ZAN
- Bilan ZAN qui s'appuiera sur le solde entre surfaces artificialisées et surfaces désartificialisées, évalué au regard de la nomenclature, etc.)

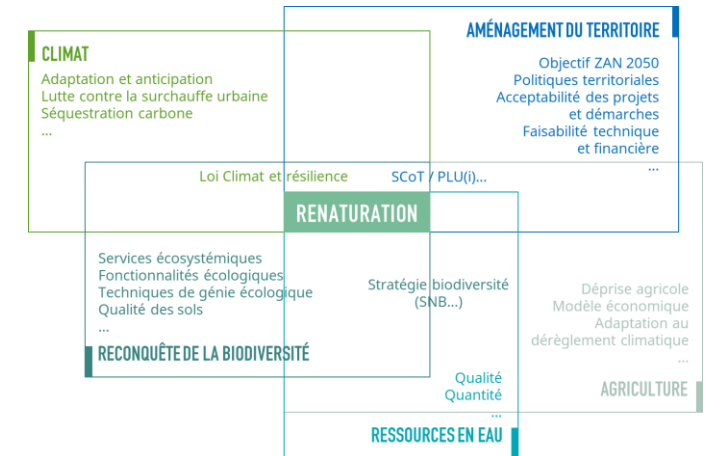


QU'EST-CE QUE LA RENATURATION ?

Une démarche : des définitions, des enjeux

- Redonner sa place à la biodiversité et aux fonctions écologiques d'un sol
- Permet de répondre à de nombreux enjeux : reconquête de la biodiversité, ressource en eau, adaptation aux changements climatiques, agriculture, aménagement du territoire

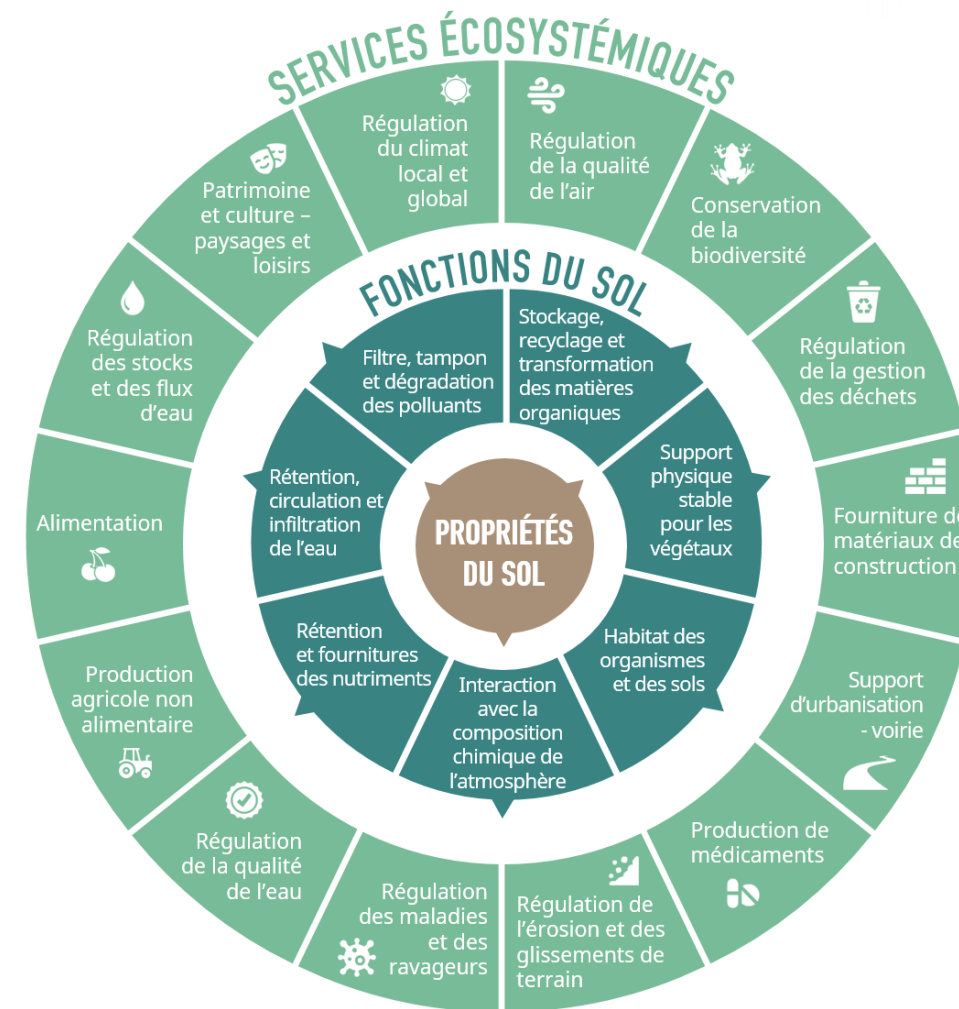
artificialisation
désimperméabilisation
restauration
renaturation
compensation
désartificialisation
imperméabilisé
éviter
réduire
compenser
agricoles
naturels
espaces
forestiers



POURQUOI RENATURER ?

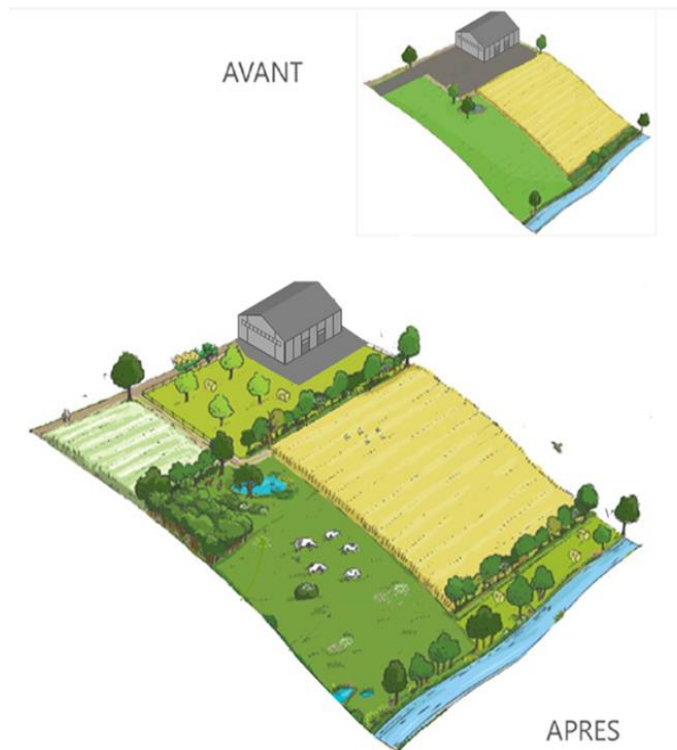
Pour renforcer :

- **Les services écosystémiques et leurs bénéfices**
- **Les fonctionnalités des sols**
 - être support de biodiversité (organismes du sol et la végétation),
 - stocker du carbone, fournir des nutriments,
 - réguler les eaux qualitativement et quantitativement,
 - réguler les contaminants,
 - entretenir la structure du sol
 - assurer sa fonctionnalité agronomique



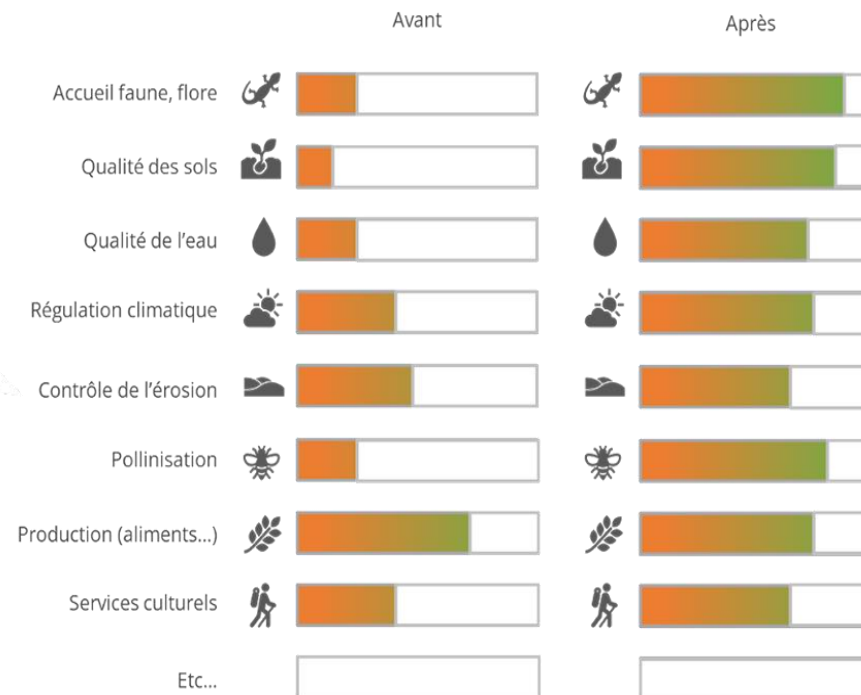
POURQUOI RENATURER ?

Mettre du vert sur le vert ?



Evolution de la qualité des services écosystémiques suite à une renaturation

Exemple et données fictives





MINISTÈRES
TERRITOIRES
ÉCOLOGIE
LOGEMENT

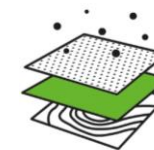
Liberté
Égalité
Fraternité

POURQUOI RENATURER ?

50 nuances de renaturation

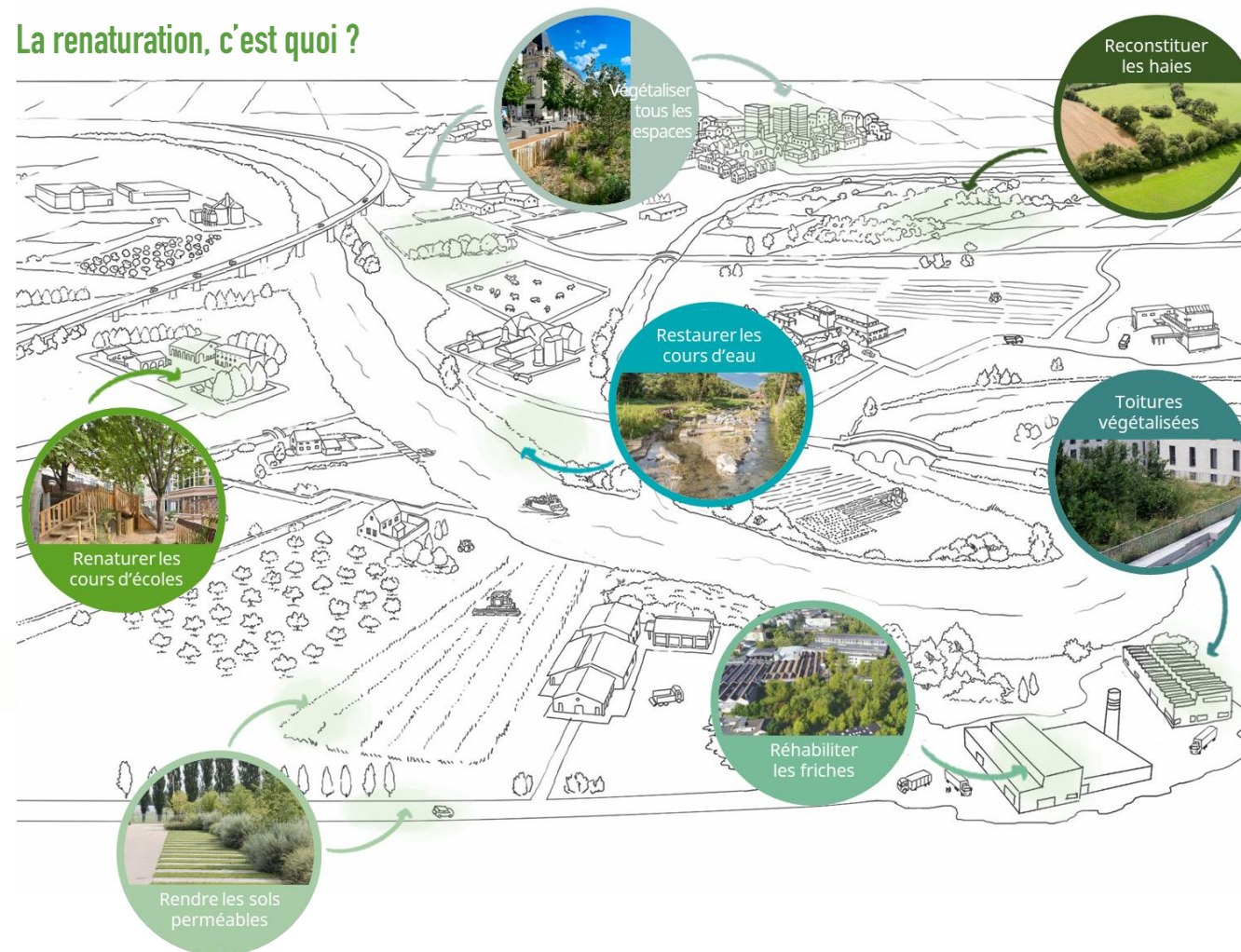
Pour quels bénéfices ?

- Rafraîchir les villes
- Améliorer la qualité des sols
- Améliorer la qualité de l'air
- Préserver la ressource en eau
- Améliorer la santé et le cadre de vie
- Produire une meilleure alimentation
- Développer les services culturels
- Restaurer la biodiversité
- Favoriser la pollinisation
- Accueillir la faune et la flore
- Contrôler l'érosion
- Atténuer le dérèglement climatique
- Lutter contre le risque d'inondations
- Réduire le risque d'incendie, etc.

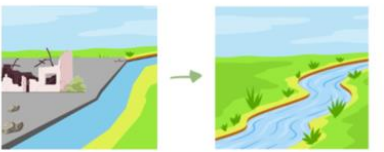
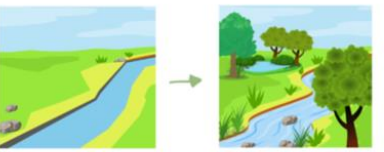
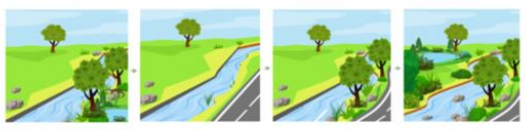


**PLANIF
TERRITOIRES**
Imaginons ensemble
nos territoires de demain

La renaturation, c'est quoi ?



RENATURATION / COMPENSATION

CAS	APPLICATION	EVOLUTION DU SITE AVANT ET APRÈS L'OPÉRATION
Cas n°1 Site artificialisé faisant l'objet d'opérations de déconstruction, désimperméabilisation et réhabilitation du sol et de ses différentes fonctions	Stratégie écologique ☐ Renaturation au titre du ZAN ☒ Compensation écologique ☐	 Etat initial Après désartificialisation
Cas n°2 Site naturel faisant l'objet d'actions de renaturation : restauration des milieux naturels, amélioration du cycle de l'eau et rafraîchissement des territoires	Stratégie écologique ☒ Renaturation au titre du ZAN ☐ Compensation écologique ☐	 Etat initial Après restauration écologique
Cas n°3 : Site naturel accueillant la mise en œuvre de mesures de compensation écologique après évitement et réduction des impacts d'un projet de route	Stratégie écologique ☐ Renaturation au titre du ZAN ☐ Compensation écologique ☒	 Etat initial Sans évitement / réduction Après évitement / réduction Après compensation

- Les mesures compensatoires peuvent conduire à la renaturation des sols.
- Elles peuvent être mises en œuvre prioritairement dans les **zones préférentielles de renaturation identifiées par les SCoT ou sur des secteurs à renaturer déterminées par les OAP du PLU**, si elles ne peuvent pas être localisées sur le site endommagé.
- L'inverse n'est pas forcément vrai : un projet de renaturation des sols revêtira les caractéristiques d'une mesure compensatoire, seulement s'il répond aux obligations (L163-1 du code de l'environnement).

* ATTENTION : L'accueil de mesures compensatoires écologiques au niveau de sites renaturés appelle à la vigilance. Les sites renaturés n'offrent pas forcément les conditions nécessaires à l'accueil des espèces animales et végétales qui font l'objet de la compensation.

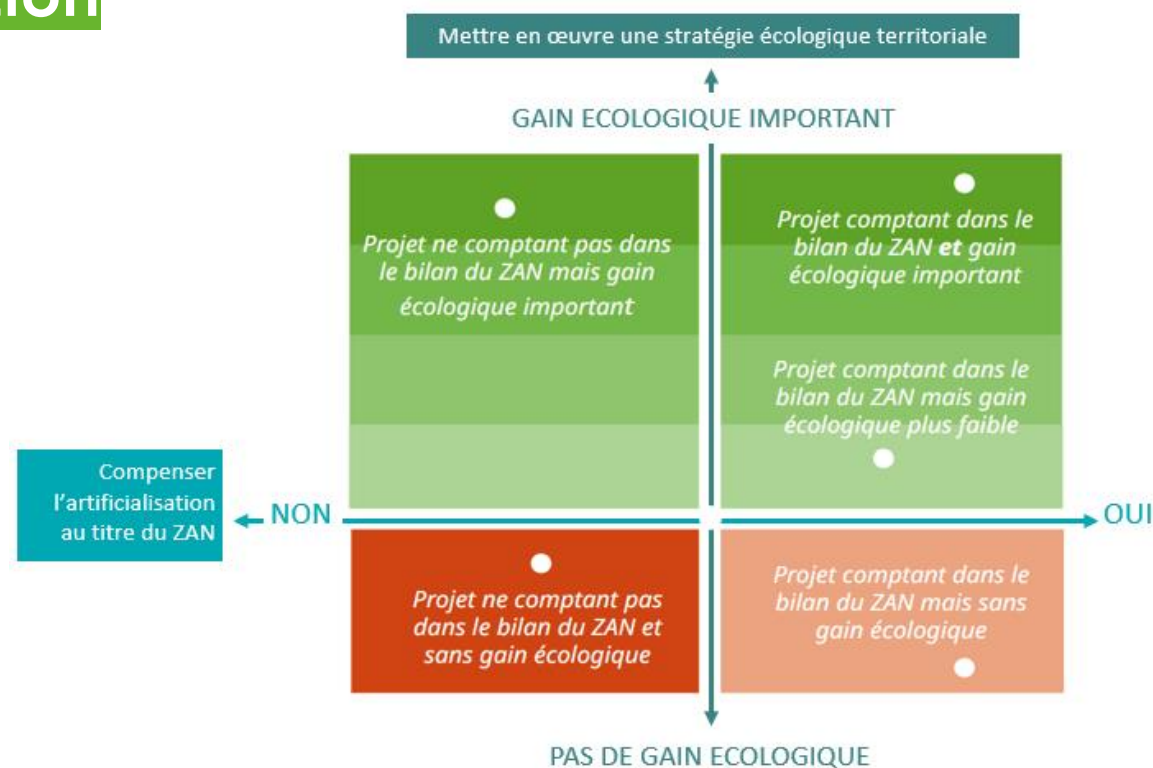
1. DEFINIR UNE AMBITION : POURQUOI JE RENATURE ?



1. DEFINIR UNE AMBITION : POURQUOI JE RENATURE ?

Boussole de la renaturation

- 
À RECHERCHER
 Ambition de la stratégie
 écologique territoriale
- 
À ÉVALUER
 Pour dégager des marges de
 manœuvre d'artificialisation
- 
À EVITER
 Ne compte ni au titre du ZAN
 ni gain écologique



1. DEFINIR UNE AMBITION : POURQUOI JE RENATURE ?

Où renaturer ?



RENATURATION AU TITRE DE LA STRATÉGIE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Pour préserver et améliorer les **fonctionnalités écologiques** :
puits de carbone, hydrique, biologique, agronomique, rafraichissement, ...

RENATURATION AU TITRE DE LA STRATÉGIE ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Pour améliorer les **services écosystémiques en zone urbaine** : désimperméabilisation,
lutte contre les îlots de chaleur, nature en ville, continuité de la trame brune, etc.

RENATURATION AU TITRE DU ZAN

Renaturer des espaces artificialisés afin de s'inscrire dans la trajectoire de
lutte contre l'artificialisation et de l'atteinte de l'objectif ZAN à 2050

2. AGIR : COMMENT JE RENATURE ?

Logique itérative SCoT PLU(i) Projets

Echelle SCoT
Planification,
stratégie et
orientations

SCoT – Stratégie écologique de territoire
Enjeu et stratégie de renaturation définie à l'échelle du territoire (localisation
des Zones préférentielles de Renaturation)

Echelle PLU
Mise en œuvre
orientations

PLU / PLUi
Mise en œuvre opérationnelle des orientations du SCoT, application
règlements et zonages

Echelle Opération
Mise en œuvre
opérationnelle

Projets publics /
privés

Actions
volontaires par
la collectivité ou
des propriétaires

Renaturation au
sens du ZAN

Compensation
écologique

- La prise en compte de la renaturation suit une **logique itérative : SCoT – PLU/PLUi – projets**
- Quelle gouvernance ?
- Quels financements ?
- **Assurer le suivi** de la renaturation dans le temps : mobiliser les outils, fixer des indicateurs, créer des **opérateurs de renaturation** ?

2. AGIR : COMMENT JE RENATURE ?

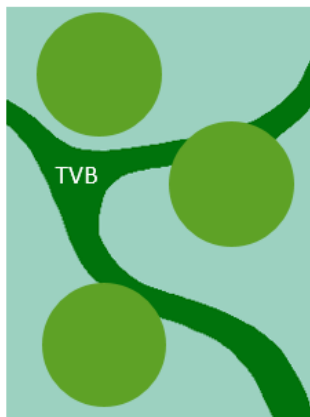
Construire la stratégie de renaturation dans le SCoT

- **Etat des lieux : inverser le regard sur les enjeux écologiques**
 - *Capitaliser et mettre à jour l'état des lieux*
 - *Données existantes pour appréhender la renaturation*
 - *Mobiliser les compétences*
 - *S'appuyer sur les services écosystémiques*
- **Hiérarchiser les enjeux, définir les objectifs et orientations**
- **Identifier les besoins et les zones préférentielles de renaturation**

→ Identifier les besoins et les zones préférentielles de renaturation

1 DIAGNOSTIC

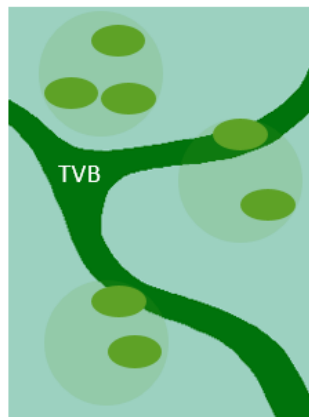
Carte verte avec
l'intégration des sols



→ identification de **secteurs potentiels** de renaturation à grande échelle

2 ENJEUX

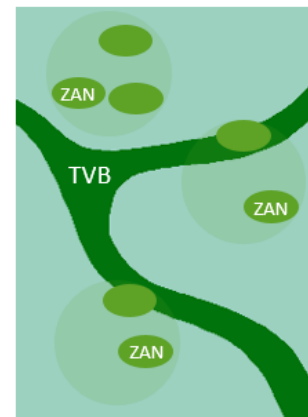
Croiser la carte verte
avec les enjeux et
besoins du territoire



→ identification des **zones écologiques prioritaires** (Stratégie écologique)

3 OBJECTIF ZAN

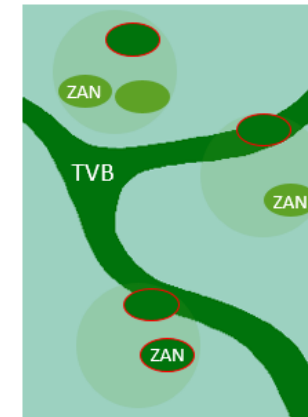
Croiser les zones
écologiques prioritaires
avec les objectifs ZAN



→ identification des **Zones Préférentielles de Renaturation (ZPR)**

4 ARBITRAGES

Croiser les ZPR avec les
espaces concurrentiels
potentiels



→ choix final des **espaces qui seront renaturés**

2. AGIR : COMMENT JE RENATURE ?

Décliner la stratégie de renaturation dans le PLU(i)

- Affiner l'état des lieux écologique
- Traduire la stratégie du SCoT à la parcelle
- Localiser les secteurs de renaturation dans le PLU(i)

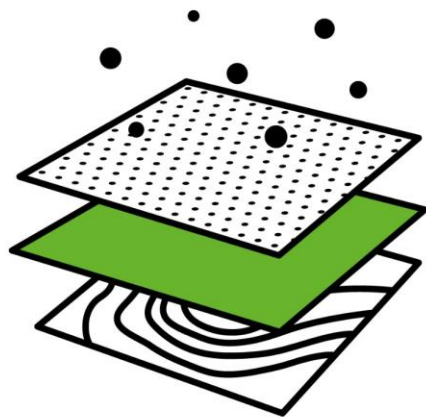
Concrétiser la stratégie de renaturation à l'échelle opérationnelle

- S'appuyer sur des exemples territoriaux
- Méthodologie d'une opération de renaturation



MINISTÈRES
TERRITOIRES
ÉCOLOGIE
LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble
nos territoires de demain



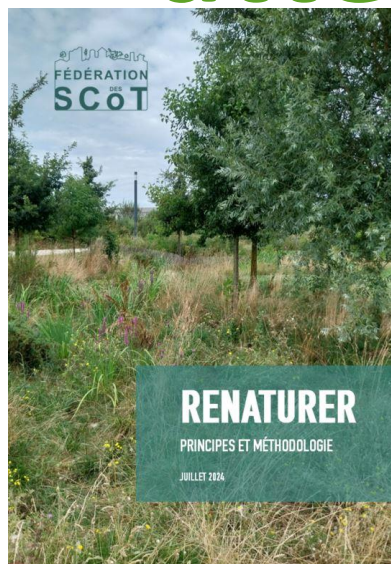
- Profiter de la révision des documents de planification et d'urbanisme pour bâtir une véritable **stratégie écologique territoriale**, faisant la part belle à la renaturation, et pas seulement dans les espaces artificialisés.
- Les espaces non bâtis, naturels, agricoles et forestiers sont l'épicentre des transitions, il faut non seulement les préserver mais aussi révéler tout leur potentiel.

Merci de votre attention !

A télécharger

www.fedescot.org

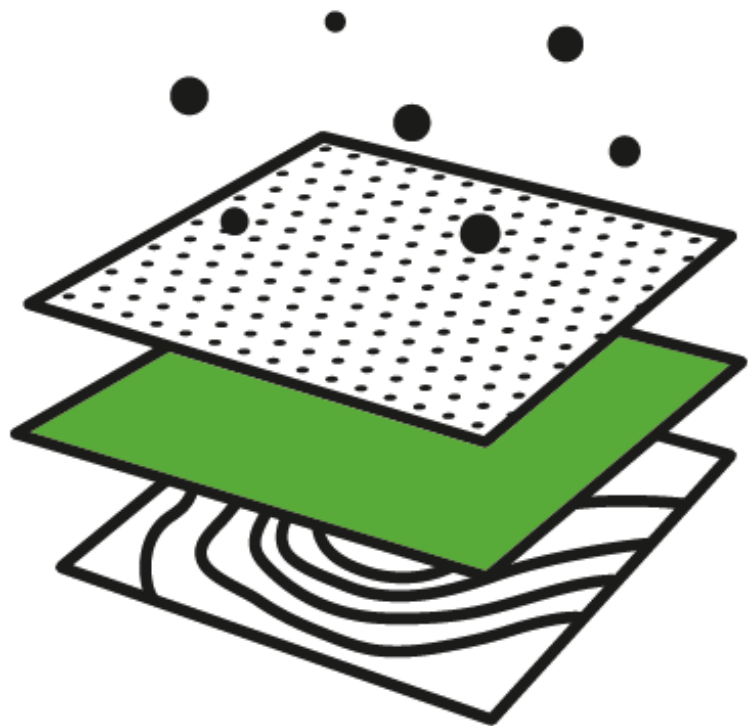
<https://urlz.fr/s7An>



A télécharger

www.fedescot.org

<https://urlz.fr/s7Bc>



PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble
nos territoires de demain